

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1440 22 décembre 2005

SOMMAIRE

Agria Benelux, S.à r.l., Wasserbillig 69113	Ganghi S.A., Larochette	69119
Agrilux S.A., Walferdange 69086	Ganghi S.A., Larochette	69119
Agriluxembourg S.A., Walferdange 69092	Gecis Global (Lux), S.à r.l., Luxembourg	69096
AL S.A., Walferdange 69090	Gecis Global Holdings, S.à r.l., Luxembourg	69095
Aletta S.A., Luxembourg 69095	Gecis International Holdings, S.à r.l., Luxem-	
(L')Altaï S.A., Luxembourg 69082	bourg	69096
Altoras S.A., Luxembourg 69082	Gestion Immobilière Sigrid Pagani, S.à r.l., Berel-	
Banaras S.A., Larochette 69120		69103
Banaras S.A., Larochette	GlobalSantaFe Financial Services (Luxembourg),	
Batifoyer, S.à r.l., Hellange 69079	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	69095
Batifoyer, S.à r.l., Hellange 69079	Invesco Continental Europe Holdings S.A., Luxem-	
Berthold Benzkirch, GmbH, Betzdorf 69113		69115
Biemme Holding S.A., Luxembourg 69093	•	69095
Blummemaart, S.à r.l., Bertrange 69112		69074
Bouchard International, S.à r.l., Luxembourg 69093		69094
BPB Luxembourg S.A., Münsbach 69094		69092
C.S.D. S.A., Windhof 69082		69092
Cents S.A., Luxembourg 69104	Lawrence and Granfell S.A., Luxembourg	69092
Chris Craft S.A., Luxembourg 69104		69094
Compagnie Luxembourgeoise de Distribution In-	Luxstreet S.A., Luxembourg	69116
ternationale S.A., Diekirch 69118	Luxstreet S.A., Luxembourg	69116
DEG, S.à r.l. «Tout pour le Toit», Niederanven 69103	Macrosoft Participations Group, S.à r.l. Holding,	
Deloro Holdings (Lux), S.à r.l., Luxembourg 69090		69117
Deloro Holdings (Lux), S.à r.l., Luxembourg 69090	MaMaison Résidences S.A., Luxembourg	69117
Deutsche Krankenversicherung Luxembourg S.A 69095		69117
Drake Point, S.à r.l., Luxembourg 69093	Markco S.A., Diekirch	69118
Duchy Investments S.A., Luxembourg 69119	Masco Europe S.C.S., Münsbach	69098
Düsseldorf/Wilmersdorfer Arcaden, S.à r.l., Luxem-		69098
bourg 69085	Média - Assurances S.A., Luxembourg	69084
Düsseldorf/Wilmersdorfer Arcaden, S.à r.l., Luxem-	Neoclides Lux S.A., Luxembourg	69114
bourg 69086		69094
E.C.D.S. Holding S.A., Diekirch 69115	Orco Holding S.A., Luxembourg	69116
Elabur Holding S.A., Luxembourg 69087	Orco Holding S.A., Luxembourg	69116
Euro-Drive Consultancy, S.à r.l., Luxembourg 69117	Oxford Investments S.A., Luxembourg	69105
Ferronnerie Gérard, S.à r.l., Luxembourg 69105	Papeterie bei der Kiirch, S.à r.l., Rodange	69120
Financial Overseas Investment S.A.H., Luxem-	Paunsdorf/Zwickau Arcaden, S.à r.l., Luxem-	
bourg 69119		69083
Fleurs Holcher, S.à r.l., Rodange 69118	Paunsdorf/Zwickau Arcaden, S.à r.l., Luxem-	
Friends Provident International Global Investment		69084
Portfolio, Sicav, Luxembourg 69084	•	69090



PROject S.A., Windhof	69074	SES Global Asia S.A., Betzdorf	69114
Procter & Gamble Luxembourg Global, S.à r.l.,		SES Global Latin America S.A., Betzdorf	69115
Luxembourg	69096	SES Global Latin America S.A., Betzdorf	69115
Procter & Gamble Luxembourg Global, S.à r.l.,		Skirnerinvest S.A., Luxembourg	69094
Luxembourg	69098	Société Internationale Multi-Coordination, S.à r.l.,	
Procter & Gamble Luxembourg Global, S.à r.l.,		Senningerberg	69120
Luxembourg	69113	Soliman S.A., Luxembourg	69079
Procter & Gamble Luxembourg Investment Gene-		Special Projects Luxembourg II, S.à r.l., Luxem-	
ral Management, S.à r.l., Luxembourg	69118	bourg	69080
Ray Investment, S.à r.l., Luxembourg	69104	Therasan Holdinggesellschaft A.G., Luxembourg .	69091
Réalisations Immobilières Claude Scuri S.A., Berel-		Triparion S.A., Luxembourg	69114
dange	69103	Twentyfourseven, S.à r.l., Luxembourg	69099
RTL Group Central & Eastern Europe S.A., Luxem-		UnionCSO S.A., Luxembourg	69075
bourg	69087	Valorem Investissements S.A., Luxembourg	69086
Sabior, S.à r.l., Luxembourg	69091	Vern Participations et Gestions Immobilières S.A.,	
Sabior, S.à r.l., Luxembourg	69091	Luxembourg	69093
Sabior, S.à r.l., Luxembourg	69091	Vern Participations et Gestions Immobilières S.A.,	
Saios Technologies Holding S.A., Luxembourg	69113	Luxembourg	69093
Scuri Group S.A., Bereldange	69112	Vision IT Group S.A., Luxembourg	69104
SES Global Asia S.A., Betzdorf	69114	Weis Transports S.A., Strassen	69112

ISIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 24.822.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 21 juin 2005

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- 1. De réélire Messieurs Eric Nols, Benoît Dehem, Patrick Wagenaar et Vincent Planche en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.
- 2. De réélire KPMG AUDIT, S.à r.l., Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

Luxembourg, le 1er août 2005.

Pour ISIS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00680. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070602.3/034/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

PROject S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon. R. C. Luxembourg B 66.706.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du conseil d'administration en date du 21 juillet 2005

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 18 juillet 2005 que Monsieur Michaël Debaty démissionne de son poste d'Administrateur avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration coopte, en remplacement de Monsieur Michaël Debaty, Monsieur Patrick Dumont demeurant à Wezembek. Monsieur Dumont terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de l'Assemblée de 2010.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

PROject S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00819. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070690.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



UnionCSO S.A., Société Anonyme, (anc. CORSAIR (Luxembourg) N° 23 S.A.).

Registered office: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer. R. C. Luxembourg B 95.245.

In the year two thousand and five, on the eleventh of March.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 23 S.A., a public limited liability company, having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed drawn up on 25 July 2003 by Luxembourg Notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 95.245 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 958 dated 17 September 2003 (Page 45974) (the «Company»);

The articles of the Company (the «Articles») have not been amended since the incorporation of the Company.

The meeting is presided by Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium), who appoints as secretary Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The meeting elects as scrutineer Rachel Uhl, pre-named.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

- I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.
- II. It appears from the attendance list, that the thirty-one (31) registered shares, representing the entirety of the statutory capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforecited agenda of the meeting.

III. The meeting has been called for with the following agenda:

Agenda:

1) To change the name of the Company from CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 23 S.A. into UnionCSO S.A. and subsequent to amend the article 1.2 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the taken decision, which shall read as follows:

«The Company exists under the firm name of UnionCSO S.A.»

- 2) To resolve to put the Company, regarding all its activities and agreements, whether contracted in the past or in the future, under the scope of the Luxembourg law dated 22 March 2004 relating to securitisation and published in the Mémorial A, Recueil de Législation under number 46 dated 29 March 2004 (page 720) (the «Securitisation Act») by amending its articles accordingly;
- 3) To amend therefore article 3.1 of the Articles by inserting the following wordings in connection with the previous resolution, which shall read as follows:
- «3.1 The objects of the Company are under the benefit of the law dated 22 March 2004 relating to securitisation, as amended from time to time (the «Securitisation Act»), to take participations in Luxembourg or foreign entities and also to invest in a portfolio of securities or similar instruments (including but not limited to shares, warrants and equity securities, bonds, notes, loans and other debt instruments or securities, trade receivables or other forms of claims, obligations (including but not limited to synthetic securities obligations), to acquire rights or participations in loans and in financial derivatives agreements or instrument and to enter into any agreements relating to the acquisition of such participations, rights, securities and similar instruments. The Company may further dispose in any form and by any means, whether directly or indirectly, of any part or the totality of such portfolio and grant pledges, guarantees or other security interests of any kind under any law to Luxembourg or foreign entities.»
- 4) To add a second paragraph to article 12 of the Articles regarding the general powers of the board of directors, which shall read as follows:
- «The Board of Directors is authorised to establish one or various compartments, each of which corresponding to a distinctparts of its estate («patrimoine»).»
- 5) To approve the resignation by MAZARS S.A., having its registered office at 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as statutory auditor of the Company;
- 6) To replace the statutory auditor by an external auditor as required by the Securitisation Act and, consequently, to completely redraft article 15 of the Articles, which shall read as follows:
 - «15. External auditors
- 15.1 The accounts of the Company are audited, in accordance with article 48 of the Securitisation Act, by one or more external auditors who are appointed by the Board of Directors.
- 15.2. The duration of the terms of the appointment of an external auditor is determined by the Board of Directors. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the external auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six years from the date of their election.
 - 15.3. The external auditor's term of appointment may be extended.»
 - 7) To rephrase the title of chapter IV, article 18 and article 20.2 to reflect the requirement of an external auditor;
 - 8) Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously and in compliance with article 16.2 of the Articles:



First resolution

The Shareholders resolve to change the name of the Company from CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 23 S.A. into UnionCSO S.A. and subsequent to amend the article 1.2 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the taken decision, which shall read as follows:

«The Company exists under the firm name of UnionCSO S.A.»

Second resolution

The shareholders resolve to put the Company, regarding all its activities and agreements, whether contracted in the past or in the future, under the scope of the Securitisation Act by amending its articles accordingly.

Third resolution

Following the previous resolution, the shareholders resolve to amend therefore article 3.1 of the Articles by inserting the following wordings in connection with the previous resolution, which shall read as follows:

«3.1 The objects of the Company are under the benefit of the law dated 22 March 2004 relating to securitisation, as amended from time to time (the «Securitisation Act»), to take participations in Luxembourg or foreign entities and also to invest in a portfolio of securities or similar instruments (including but not limited to shares, warrants and equity securities, bonds, notes, loans and other debt instruments or securities, trade receivables or other forms of claims, obligations (including but not limited to synthetic securities obligations), to acquire rights or participations in loans and in financial derivatives agreements or instrument and to enter into any agreements relating to the acquisition of such participations, rights, securities and similar instruments. The Company may further dispose in any form and by any means, whether directly or indirectly, of any part or the totality of such portfolio and grant pledges, guarantees or other security interests of any kind under any law to Luxembourg or foreign entities.»

Fourth resolution

The shareholders resolve to add a second paragraph to article 12 of the Articles regarding the general powers of the board of directors, which shall read as follows:

«The Board of Directors is authorised to establish one or various compartments, each of which corresponding to a distinct part of its estate («patrimoine»).»

Fifth resolution

The shareholders approve the resignation by MAZARS S.A., having its registered office at 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as statutory auditor of the Company.

Sixth resolution

The shareholders resolve to replace the statutory auditor by an external auditor as required by the Securitisation Act and, consequently, to completely redraft article 15 of the Articles, which shall read as follows:

- «15. External auditors
- 15.1 The accounts of the Company are audited, in accordance with article 48 of the Securitisation Act, by one or more external auditors who are appointed by the Board of Directors.
- 15.2. The duration of the terms of the appointment of an external auditor is determined by the Board of Directors. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the external auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six years from the date of their election.
 - 15.3. The external auditor's term of appointment may be extended.»

Seventh resolution

The shareholders resolve to rephrase the following wordings to reflect the requirement of an external auditor:

- the title of chapter IV, which shall now read as follows:

«Chapter IV.- Directors, Board of Directors, External Auditors»

- article 18, which shall read now as follows: and

«The Board of Directors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened by the Board of Directors at the request of the shareholders, which together represent one fifth of the capital of the Company.»

- article 20.2, which shall read now as follows:
- «20.2. The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the external auditors, who shall make a report containing comments on such documents.»

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le onze mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.



S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 23 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée en vertu d'un acte reçu le 25 juillet 2003 par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger, inscrite auprès du Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 95.245 et publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 958 du 17 septembre 2003 (page 45974) (la «Société»).

Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

L'assemblée est présidée par Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), lequel désigne comme secrétaire, Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Rachel Uhl, précitée.

Les comparants de l'assemblée ayant été désignés, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

- I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varietur, une fois signées par les comparants, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II. Il ressort de la liste de présence que les trente et une (31) actions, représentant l'intégralité du capital social de la société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que les actionnaires ayant été préalablement informé de l'agenda et nous ayant dispensé des convocations et formalités requises, l'assemblée peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à son ordre du jour.
 - III. L'assemblée à été appelée sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination de la Société CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 23 S.A. en UnionCSO S.A. et modifier en conséquence l'article 1.2 des statuts de la Société afin de refléter la présente décision, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«La Société adopte la dénomination UnionCSO S.A.»

- 2. Soumettre la Société, en ce qui concerne toutes ses activités et contrats, qu'ils aient été conclus dans le passé ou qu'ils soient conclus dans le futur, à l'application de la loi luxembourgeoise du 22 mars 2004 relative à la titrisation et publiée au Mémorial A, Recueil de Législation sous le numéro 46 du 29 mars 2004 (page 720) («Loi relative à la Titrisation») en modifiant ses statuts à cette fin.
- 3. Modifier l'article 3.1 des Statuts en insérant les termes en relation avec la décision qui précède; lequel sera dorénavant libellé comme suit:
- «3.1 Les objets de la Société sont, sous bénéfice de la- loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation, telle que modifiée («Loi relative à la Titrisation»), de prendre des participations dans des entités luxembourgeoises ou étrangères et également d'investir dans un portefeuille comprenant des titres ou autres instruments (incluant mais non limités aux actions, warrants et autres titres), des titres, des obligations, des prêts et autres instruments similaires, des créances commerciales ou autres formes de créances, des dettes, des obligations (notamment, sans que ceci soit limitatif, des obligations de couvertures synthétiques) d'acquérir des droits ou des participations dans des prêts ou contrats sur des produits dérivés ou autres instruments et de conclure des contrats relatifs à l'acquisition de ces participations, droits, titres ou instruments similaires. La Société pourra céder, sous toutes formes et par tous moyens, que ce soit directement ou indirectement, toute partie ou la totalité d'un tel portefeuille et fournir des gages, garanties et autres sûretés de toutes sortes soumis à une quelconque loi et accordés à des entités luxembourgeoises ou étrangères.»
- 4. Ajouter un second paragraphe à l'article 12 des Statuts concernant les pouvoirs généraux du Conseil d'Administration, lequel sera libellé comme suit:
- «Le Conseil d'Administration est habilité à créer un ou plusieurs compartiments correspondant chacun à une partie distincte de son patrimoine.»
- 5. Approuver la démission de MAZARS S.A., ayant son siège social au 5, rue Emile Bian, L1235 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes.
- 6. Remplacement du commissaire aux comptes par un réviseur d'entreprises, tel que requis par la Loi relative à la Titrisation et, en conséquence, refondre entièrement l'article 15 des Statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit: «15. Réviseurs d'entreprises
- 15.1 Les comptes de la Société sont audités, conformément à l'article 48 de la Loi relative à la Titrisation, par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, nommés par le Conseil d'Administration.
- 15.2. La durée du mandat de réviseur d'entreprises est déterminée par le Conseil d'Administration. La nomination ne pourra, cependant excéder une durée de six ans. Dans le cas où les réviseurs d'entreprises sont nommés sans mention de la durée de leur mandat, ils seront considérés comme avoir été nommés pour une période de six ans à partir de la date de leur nomination.
 - 15.3. Le réviseur d'entreprises peut être reconduit dans ses fonctions.»
 - 7. Reformuler le Titre IV, l'article 18 et l'article 20.2 afin de refléter l'exigence d'un réviseur d'entreprises.
 - 8. Divers

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité en application de l'article 16.2 des Statuts:

Première résolution

Les actionnaires décident de changer la dénomination de la Société CORSAIR (LUXEMBOURG) N° 23 S.A. en UnionCSO S.A. et modifier en conséquence l'article 1.2 des statuts de la Société afin de refléter la présente décision, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«La Société adopte la dénomination UnionCSO S.A.»



Deuxième résolution

Les actionnaires décident de soumettre la Société, en ce qui concerne toutes ses activités et contrats, qu'ils aient été conclus dans le passé ou qu'ils soient conclus dans le futur, à la Loi relative à la Titrisation en modifiant ses statuts à cette fin.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de modifier l'article 3.1 des Statuts en insérant les termes en relation avec la décision qui précède; lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«3.1 Les objets de la Société sont, sous bénéfice de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation, telle que modifiée («Loi relative à la Titrisation»), de prendre des participations dans des entités luxembourgeoises ou étrangères et également d'investir dans un portefeuille comprenant des titres ou autres instruments (incluant mais non limités aux actions, warrants et autres titres), des titres, des obligations, des prêts et autres instruments similaires, des créances commerciales ou autres formes de créances, des dettes, des obligations (notamment, sans que ceci soit limitatif, des obligations de couvertures synthétiques) d'acquérir des droits ou des participations dans des prêts ou contrats sur des produits dérivés ou autres instruments et de conclure des contrats relatifs à l'acquisition de ces participations, droits, titres ou instruments similaires. La Société pourra céder, sous toutes formes et par tous moyens, que ce soit directement ou indirectement, toute partie ou la totalité d'un tel portefeuille et fournir des gages, garanties et autres sûretés de toutes sortes soumis à une quelconque loi et accordés à des entités luxembourgeoises ou étrangères.»

Quatrième résolution

Les actionnaires décident d'ajouter un second paragraphe à l'article 12 des Statuts concernant les pouvoirs généraux du Conseil d'Administration, lequel sera libellé comme suit:

«Le Conseil d'Administration est habilité à créer un ou plusieurs compartiments correspondant chacun à une partie distincte de son patrimoine.»

Cinquième résolution

Les actionnaires approuvent la démission de MAZARS S.A., ayant son siège social au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes.

Sixième résolution

Les actionnaires décident de remplacer le commissaire aux comptes par un réviseur d'entreprises, tel que requis par la Loi relative à la Titrisation et, en conséquence, refondre entièrement l'article 15 des Statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

- «15. Réviseurs d'entreprises
- 15.1 Les comptes de la Société sont audités, conformément à l'article 48 de la Loi relative à la Titrisation, par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, nommés par le Conseil d'Administration.
- 15.2 La durée du mandat de réviseur d'entreprises est déterminée par le Conseil d'Administration. La nomination ne pourra, cependant excéder une durée de six ans. Dans le cas où les réviseurs d'entreprises sont nommés sans mention de la durée de leur mandat, ils seront considérés comme avoir été nommés pour une période de six ans à partir de la date de leur nomination.
 - 15.3 Le réviseur d'entreprises peut être reconduit dans ses fonctions.»

Septième résolution

Les actionnaires décident de reformuler les termes suivants afin de refléter l'éxigence d'un réviseur d'entreprises:

- le Titre IV, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«Titre IV.- Administrateurs, Conseil d'Administration, Réviseurs d'entreprises»

- l'article 18, lequel sera dorénavant libellé comme suit, et

«Le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées par le Conseil d'Administration sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.»

- l'article 20.2 lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«20.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte. Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2005, vol. 23CS, fol. 95, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2005. (041113.3/211/250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

J. Elvinger.



BATIFOYER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3336 Hellange, 6A, rue des Prés. R. C. Luxembourg B 104.097.

L'an deux mille cinq, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Celso Ferreira Coimbra, chef de chantier, né à Molelos-Tondela (Portugal), le 6 mai 1961, demeurant à L-4657 Differdange, 10, rue Michel Rasquin,
- 2.- Nadège Etienne, employée de bureau, née à Metz/Moselle (France), le 29 janvier 1982, demeurant à F-57700 Hayange Marspich, 56, rue Pierre Mendès France.

Seuls associés de BATIFOYER S.à r.l. avec siège à L-3378 Livange, Zone Industrielle, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 104.097, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de Dudelange du 10 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 77 du 27 janvier 2005.

Les comparants, agissant en leur qualité d'associés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués, et prennent, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils transfèrent le siège social de Livange à Hellange.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante: «Art. 2. Le siège de la société est établi à Hellange.»

Troisième résolution

Ils fixent l'adresse du siège social à L-3336 Hellange, 6A, rue des Près.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Ferreira Coimbra, N. Etienne, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 2005, vol. 893 fol. 76, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 2 juin 2005.

F. Molitor.

(051057.3/223/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

BATIFOYER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3336 Hellange, 6A, rue des Prés. R. C. Luxembourg B 104.097.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 2 juin 2005. F. Molitor.

(051058.3/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

SOLIMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 67.878.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 27 mai 2005

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Scheifer-Gillen Romaine et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

SOLIMAN S.A.

A. De Bernardi / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070572.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



SPECIAL PROJECTS LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. AL-RAYYAN LUXEMBOURG, S.à r.l.).

Registered office: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 97.247.

In the year two thousand and five, on the fourth of May.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

PEDONA FINANCE S.A., a public limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, Boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 105.100,

here represented by Mr Fatah Boudjelida, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg on May 4, 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

- I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of AL-RAYYAN LUXEMBOURG, S.à r.l., registered with the Luxembourg Trade and Company Register; section B, under number 97.247 (hereafter the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of November 20, 2003, published in the Mémorial, Recueil C n° 2 of January 2, 2004, whose bylaws have been amended by a deed of the undersigned notary of April 9, 2004 published in the Mémorial, Recueil C n° 784 of July 30, 2004 and by a deed of the undersigned notary of November 4, 2004 published in the Mémorial, Recueil C n° 195 of March 4, 2005.
- II. The Company's share capital is fixed at six hundred twenty-seven thousand five hundred Euro (EUR 627,500.-) represented by twenty-five thousand one hundred (25,100) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.
- III. The sole shareholder resolves to accept the transfer of 25,100 shares of the Company to PEDONA FINANCE S.A., (to be renamed SPECIAL PROJECTS LUXEMBOURG S.A.).
- IV. The sole shareholder resolves to change the name of the Company into SPECIAL PROJECTS LUXEMBOURG II, S.a. r.l.
- V. The sole shareholder resolves to amend article 4 of the Company's articles of association to give it henceforth the following wording:
 - «Art. 4. The Company exists under the name SPECIAL PROJECTS LUXEMBOURG II, S.à r.l.»
- VI. The sole shareholder resolves to accept with immediate effect the resignations of all the Company's managers being:
 - Mr Mutaz Mousa Salem Saqer, Category A Manager,
 - Mr Emmanuel Limido, Category A Manager,
 - Pr. Abdullatif A. Almeer, Category A Manager,
 - Mr Marcel Stephany, Category B Manager,

and resolves to grant them discharge for the exercise of their mandate until the date of their resignation.

VII. The sole shareholder resolves to appoint with immediate effect, in replacement of the resigning managers, the following persons as new Managers of the Company constituting the Company's Board of Managers:

Category A Managers:

- Mr Sheikh Hamad bin Jassem bin Jabr Al Thani, 1st Deputy Prime Minister, Minister of foreign affairs, born in 1959 in Doha, Qatar, residing at Doha, Qatar, Al Wajba Palace, Dukhan Road, PO Box 4044,
- Mrs Sheikha Nour bint Abdulaziz Al Subaie, born on December 27, 1978 in Doha, Qatar, residing at Doha, Qatar, Al Wajba Palace, Dukhan Road, PO Box 4044,
- Mr Sheikh Jassem bin Hamad bin Jassem Al Thani, s/o H.E. Minister of foreign affairs, born on April 10, 1982 in Doha, Qatar residing at Doha, Qatar, Al Wajba Palace, Dukhan Road, PO Box 4044,
- Mr Sheikh Mohamed bin Hamad bin Jassem Al Thani, Diplomatic attaché, born on January 4, 1984 in Doha, Qatar, residing at Doha, Qatar, Al Wajba Palace, Dukhan Road, PO Box 4044.

Category B Manager:

Mr Jean Faber, Expert-comptable diplômé - réviseur d'entreprises, born on October 26, 1960 in Luxembourg, with professional address at 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

VIII. The sole shareholder resolves to transfer the registered seat of the Company at 15 boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg.

IX. The sole shareholder resolves to amend therefore the article 5 of the Company's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

«Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated change of the Corporate Name are estimated at one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.



On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française de ce qui précède:

L'an deux mille cinq, le quatre mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu

PEDONA FINANCE S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à 15, Boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 105.100,

ici représentée par Monsieur Fatah Boudjelida, employé, avec adresse professionnelle à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 4 mai 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de AL-RAYYAN LUXEMBOURG, S.à r.l., (ci après la «Société»), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 97.247, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil C, n° 2 du 2 janvier 2004 et dont les statuts ont été modifiés par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 avril 2004, publié au Mémorial, Recueil C n° 784 du 30 juillet 2004, et par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 4 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil C n° 195 du 4 mars 2005.

- II. Le capital social de la Société est fixé à six cent vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 627.500,-) représenté par vingt-cinq mille et cent (25.100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
- III. L'associé unique décide d'accepter le transfert de 25.100 parts sociales de la Société à PEDONA FINANCE S.A., (devant être renommée SPECIAL PROJECTS LUXEMBOURG S.A.).
- IV. L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle AL RAYYAN LUXEMBOURG, S.à r.l. en SPECIAL PROJECTS LUXEMBOURG II, S.à r.l.
 - V. L'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:
 - «Art. 4. La Société existe sous la- dénomination SPECIAL PROJECTS LUXEMBOURG II, S.à r.l.»
 - VI. L'associé unique décide d'accepter avec effet immédiat les démissions de tous les gérants de la Société, à savoir:
 - Monsieur Mutaz Mousa Salem Saqer, gérant de catégorie A,
 - Monsieur Emmanuel Limido, gérant de catégorie A,
 - Pr. Abdullatif A. Almeer, gérant de catégorie A,
 - Monsieur Marcel Stephany, gérant de catégorie B,

et de leur donner pleine décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission.

VII. L'associé unique décide de nommer avec effet immédiat, en remplacement des gérants démissionnaires, les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants composant le conseil de gérance de la Société:

Gérants de Catégorie A:

- Monsieur Sheikh Hamad bin Jassem bin Jabr Al Thani, 1st Deputy Prime Minister, Minister of Foreign Affairs, né en 1959 à Doha, Qatar, demeurant à Doha, Qatar, Al Wajba Palace, Dukhan Road, PO Box 4044,
- Madame Sheikha Nour bint Abdulaziz Al Subaie, née le 27 décembre 1978 à Doha, Qatar, demeurant à Doha, Al Wajba Palace, Dukhan Road, PO Box 4044,
- Monsieur Sheikh Jassem bin Hamad bin Jassem Al Thani, s/o H.E. Minister of Foreign Affairs, né le 10 avril 1982 à Doha, Qatar, demeurant à Doha, Qatar, Al Wajba Palace, Dukhan Road, PO Box 4044,
- Monsieur Sheikh Mohamed bin Hamad bin Jassem Al Thani, Attaché Diplomatique, né le 4 janvier 1984 à Doha, Qatar, demeurant à Doha, Qatar, Al Wajba Palace, Dukhan Road, PO Box 4044.

Gérant de Catégorie B:

- Monsieur Jean Faber, Expert-comptable diplômé réviseur d'entreprises, né le 26 octobre 1960 à Luxembourg avec adresse professionnelle au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.
 - VIII. L'associé unique décide de transférer le siège de la Société au 15, boulevard Royal, L-2450 Luxembourg.
 - IX. L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:
 - «Art. 5. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison du présent changement de dénomination sociale sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).



Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, vol. 1485, fol. 43, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

J. Elvinger.

(054027.3/211/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2005.

C.S.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon. R. C. Luxembourg B 55.830.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Aadministration en date du 21 juillet 2005

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 18 juillet 2005 que Monsieur Michaël Debaty démissionne de son poste d'Administrateur avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration coopte, en remplacement de Monsieur Michaël Debaty, Monsieur Joël Villance demeurant à Wolkrange. Monsieur Villance terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de l'Assemblée de 2007.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

C.S.D. S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070694.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

L'ALTAÏ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse. R. C. Luxembourg B 72.650.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 10 mai 2005

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire les mandats de M. Pierre Delandmeter, M. Jean-Marie Fourquin et M. Yannick Deschamps jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour L'ALTAÏ S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070749.3/984/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

ALTORAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 78.571.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01524, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080417.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre.



PAUNSDORF/ZWICKAU ARCADEN, Société à responsabilité limitée, (anc. WILMERSDORFER ARCADEN LUXCO II).

Registered office: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez. R. C. Luxembourg B 109.143.

In the year two thousand and five, on the first day of August.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

IVANHOE EUROPE EQUITIES, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.039, having its registered office at 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg,

here represented by Ms Céline Le Cam, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on August 1st, 2005.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of WILMERSDORFER ARCADEN LUXCO II (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.143, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 4, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company have not yet been amended since its incorporation.

The appearing party, representing the whole corporate capital of the Company, requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to modify the company's name from WILMERSDORFER ARCADEN LUXCO II to PAUNSDORF/ZWICKAU ARCADEN.

Second resolution

The sole partner decides to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company, which now reads as follows:

«Art. 4. The Company will assume the name of PAUNSDORF/ZWICKAU ARCADEN.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le premier août.

Par-devant Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché du Luxembourg).

A comparu:

IVANHOE EUROPE EQUITIES, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.039, ayant son siège social au 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Céline Le Cam, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1^{er} août 2005,

laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante est l'associée unique de WILMERSDORFER ARCADEN LUXCO II (la «Société»), société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.143, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 4 juillet 2005, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution.

Laquelle comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de modifier la dénomination de la société de WILMERSDORFER ARCADEN LUXCO II en PAUNSDORF/ZWICKAU ARCADEN.

Deuxième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la société comme suit:

«Art. 4. La société prend la dénomination de PAUNSDORF/ZWICKAU ARCADEN.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.



Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Le Cam, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 août 2005, vol. 895, fol. 83, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 août 2005. J.-J. Wagner.

(073088.3/239/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

PAUNSDORF/ZWICKAU ARCADEN, Société à responsabilité limitée, (anc. WILMERSDORFER ARCADEN LUXCO II).

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez. R. C. Luxembourg B 109.143.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 août 2005.

(073090.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL GLOBAL INVESTMENT PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 63.104.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 24 juin 2005

L'Assemblée a décidé de réélire Monsieur Jonathan Hall et Monsieur Paul Quirk en tant qu'Administrateurs de la Société, de ratifier la nomination de Monsieur Paul Tunnicliffe en tant qu'Administrateur de la Société et de réélire la Société à responsabilité limitée KPMG, S.à r.l. en tant qu'Auditeurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires. L'Assemblée a constaté la démission de Monsieur Richard Duxbury en tant qu' Administrateur de la Société avec effet au 1er septembre 2004, Monsieur Adrian Nurse et Monsieur lan Shirley en tant qu' Administrateurs de la Société avec effet au 7 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL GLOBAL INVESTMENT PORTFOLIO

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

M. Kozinska

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070742.3/984/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

MEDIA - ASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R. C. Luxembourg B 20.311.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions du Conseil d'administration tenu au siège social le 22 juin 2005 que:

Le Conseil d'administration décide de nommer Monsieur Pierrot Gieres, comme président, pour une durée équivalente à celle de son mandat d'administrateur, renouvellements compris.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02949. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070926.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



DÜSSELDORF/WILMERSDORFER ARCADEN, Société à responsabilité limitée, (anc. DUSSELDORF ARCADEN LUXCO II).

Registered office: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez. R. C. Luxembourg B 109.142.

In the year two thousand and five, on the first day of August.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

IVANHOE EUROPE EQUITIES, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.039, having its registered office at 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg,

here represented by Ms Céline Le Cam, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on August 1st, 2005.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of DUSSELDORF ARCADEN LUXCO II (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.142, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 4, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company have not yet been amended since its incorporation.

The appearing party, representing the whole corporate capital of the Company, requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to modify the company's name from DUSSELDORF ARCADEN LUXCO II to DÜSSELDORF/WILMERSDORFER ARCADEN.

Second resolution

The sole partner decides to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company, which now reads as follows:

«Art. 4. The Company will assume the name of DÜSSELDORF/WILMERSDORFER ARCADEN.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le premier août.

Par-devant Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché du Luxembourg).

A comparu:

IVANHOE EUROPE EQUITIES, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.039, ayant son siège social au 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Céline Le Cam, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1er août 2005,

laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante est l'associée unique de DUSSELDORF ARCADEN LUXCO II (la «Société»), société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 28, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.142, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 4 juillet 2005, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution.

Laquelle comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de modifier la dénomination de la société de DUSSELDORF ARCADEN LUXCO II en DÜSSELDORF/WILMERSDORFER ARCADEN.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la société comme suit:

«Art. 4. La société prend la dénomination de DÜSSELDORF/WILMERSDORFER ARCADEN.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.



Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Le Cam, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 août 2005, vol. 895, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 août 2005. J.-J. Wagner.

(073121.3/239/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

DÜSSELDORF/WILMERSDORFER ARCADEN, Société à responsabilité limitée, (anc. DUSSELDORF ARCADEN LUXCO II).

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.

R. C. Luxembourg B 109.142.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 août 2005.

(073122.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

VALOREM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 90.422.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 4 mai 2005

L'Assemblée décide à l'unanimité des voix la reconduction des mandats de M. Robert Boutonnet, M. Patrice De Maistre, M. Bernard Balestier et M. Pierre Delandmeter en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005

L'assemblée ne renouvelle pas le mandat de Commissaire aux Comptes d'ALTER DOMUS et nomme WOOD AP-PLETON OLIVER AUDIT, S.à r.l. en qualité de Commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour VALOREM INVESTISSEMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01441. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070752.3/984/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

AGRILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch. R. C. Luxembourg B 5.410.

Le dix-huit février deux mille cinq.

Se réunit par voie circulaire le conseil d'administration de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée: AGRILUX S.A., R.C.S. B 5.410.

Sont intervenus:

- a) Monsieur Bernard Elvinger, administrateur de sociétés, demeurant à Bereldange.
- b) Madame Tiny Wulms, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.
- c) Monsieur François Elvinger, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le conseil ainsi réuni a décidé à l'unanimité: de nommer pour une durée de six ans Monsieur Bernard Elvinger, prénommé, en tant qu'administrateur-délégué de la société avec pouvoir de l'engager sous sa seule signature dans le cadre de son objet social et de sa gestion entendue dans son sens le plus large.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12068. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070960.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



RTL GROUP CENTRAL & EASTERN EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden. R. C. Luxembourg B 97.056.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 14 juin 2005, que:

Les mandats comme administrateurs de Messieurs Hans Mahr, Thomas Rabe, Elmar Heggen, Dirk Gerkens et Ralph Siebenaler sont reconduits pour une durée d'un an, se terminant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée générale décide d'élire comme Commissaire aux Comptes, Monsieur Guy de Moerloose ayant son adresse professionnelle au 45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg, pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF06748. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070919.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

ELABUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 110.397.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Maître Jim Penning, Avocat, demeurant à Luxembourg.
- 2.- Maître Philippe Penning, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Tous deux ici représentés par Madame Marie-Claire de Loor, employée privée, demeurant à Marbehan (Belgique), en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1er. Forme, Dénomination

- 1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.
 - 1.2. La société adopte la dénomination ELABUR HOLDING S.A.

Art. 2. Siège social

- 2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.
- 2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.
- 2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration

Art. 3. Objet

- 3.1. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.
- 3.2. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.
- 3.3. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.
- 3.4. La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.
 - 3.5. La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.



3.6. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 4. Durée

La société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital

Art. 5. Capital social

Le capital social souscrit est fixé à EUR 50.000,- (cinquante mille euros), divisé en 500 (cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Art. 6. Modification du capital social

- 6.1. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.
 - 6.2. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 7. Versements

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Art. 8. Nature des actions

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Art. 9. Cession d'actions

Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

Titre III.- Administration, Direction, Surveillance

Art. 10. Conseil d'administration

- 10.1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.
- 10.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Il sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.
- 10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Réunions du conseil d'administration

- 11.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.
 - 11.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.
- 11.3. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.
- 11.4. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.
- 11.5. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale.

Art. 13. Délégation de pouvoirs

- 13.1. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, entendue dans son sens le plus large, à des administrateurs ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.
 - 13.2. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblé générale.
 - 13.3. Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 14. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée dans le cadre de son objet social par deux administrateurs ou par les délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.

Art. 15. Commissaire aux comptes

- 15.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.
- 15.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années. Le mandat est renouvelable.

Titre IV.- Assemblée générale

Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale

16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.



16.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

Art. 17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le 1^{er} jeudi du mois de juin à 10.30 heures.

Art. 18. Autres assemblées générales

Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 19. Votes

Chaque action donne droit à une voix.

Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 20. Année sociale

- 20.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- 20.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

Art. 21. Répartition de bénéfices

- 21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social
- 21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.
- 21.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 22. Dissolution, liquidation

- 22.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.
- 22.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII.- Disposition générale

Art. 23. Disposition générale

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

A titre transitoire, le premier exercice social débute le jour de la constitution et prend fin le 31 décembre 2005. La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 500 (cinq cents) actions comme suit:

1 Maître Jim Penning	250 actions
2 Maître Philippe Penning	250 actions
Total:	500 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille sept cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de six ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2011:
 - a) Maître Jim Penning, Avocat, demeurant à Luxembourg.



- b) Maître Philippe Penning, Avocat, demeurant à Luxembourg.
- c) Maître Pierre-Olivier Wurth, Avocat, demeurant à Luxembourg.
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire pour la même période:

Monsieur René Moris, expert comptable, demeurant à Luxembourg.

4.- L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M.-C. Loor, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1er septembre 2005, vol. 25CS, fol. 47, case 6. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2005.

J. Elvinger.

(080479.3/211/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

DELORO HOLDINGS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 96.901.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

R.P. Pels.

(080456.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

DELORO HOLDINGS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 96.901.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

B. Zech.

(080457.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

PLANET CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 81.109.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juillet 2005 que:

- la cooptation de Maître Lydie Lorang aux fonctions d'administrateur de la société a été ratifiée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PLANET CAPITAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071019.3/317/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

AL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch. R. C. Luxembourg B 38.703.

Le dix-huit février deux mille cinq.

Se réunit par voie circulaire le conseil d'administration de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée: AL S.A., R.C.S. B 38.703.

Sont intervenus:

- a) Monsieur Bernard Elvinger, administrateur de sociétés, demeurant à Bereldange.
- b) Madame Tiny Wulms, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.



c) Monsieur Robert Petry, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le conseil ainsi réuni a décidé à l'unanimité: de nommer pour une durée de six ans Monsieur Bernard Elvinger, prénommé, en tant qu'administrateur-délégué de la société avec pouvoir de l'engager sous sa seule signature dans le cadre de son objet social et de sa gestion entendue dans son sens le plus large.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12072. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070961.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

THERASAN HOLDINGGESELLSCHAFT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 2A, place de Paris.

R. C. Luxembourg B 83.491.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 27 juillet 2005, acte fut donné à Madame Sabine Kirsch de sa démission comme administratrice de la société.

A été nommée en lieu et place de l'administratrice démissionnaire:

Madame Réjane Jolivalt, née le 21 février 1976 à Thionville, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 2A, place de Paris.

Son mandat se termine à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006

R. Lutgen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070959.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

SABIOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 73.407.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

P. Gallasin.

(080466.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

SABIOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 73.407.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

P. Gallasin.

(080471.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

SABIOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 73.407.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

P. Gallasin.

(080475.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.



LAWRENCE AND GRANFELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 50.680.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour LAWRENCE AND GRANFELL S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(080779.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

LAWRENCE AND GRANFELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 50.680.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour LAWRENCE AND GRANFELL S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(080760.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

LAWRENCE AND GRANFELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 50.680.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour LAWRENCE AND GRANFELL S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(080758.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

AGRILUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 38.719.

Le dix-huit février deux mille cinq.

Se réunit par voie circulaire le conseil d'administration de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée: AGRILUXEMBOURG S.A., R.C.S. B 38.719.

Sont intervenus:

- a) Monsieur Bernard Elvinger, administrateur de sociétés, demeurant à Bereldange.
- b) Madame Tiny Wulms, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.
- c) Monsieur Robert Petry, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le conseil ainsi réuni a décidé à l'unanimité:

de nommer pour une durée de six ans Monsieur Bernard Elvinger, prénommé, en tant qu'administrateur-délégué de la société avec pouvoir de l'engager sous sa seule signature dans le cadre de son objet social et de sa gestion entendue dans son sens le plus large.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12074. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070966.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



VERN PARTICIPATIONS ET GESTIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 69.097.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour VERN PARTICIPATIONS ET GESTIONS IMMOBILIERES S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(080754.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

VERN PARTICIPATIONS ET GESTIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 69.097.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour VERN PARTICIPATIONS ET GESTIONS IMMOBILIERES S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(080752.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

BIEMME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 66.348.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER, Société Anonyme

Signature

(080445.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

BOUCHARD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 80.249.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

B. Zech.

(080453.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

DRAKE POINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 73.624.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

B. Zech.

(080459.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.



NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 32.921.

EXTRAIT

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue dans les bureaux de la Banque le 6 juillet 2005, il a été décidé

- De confirmer l'élection de Monsieur Koichi Sudo et ainsi que la réélection de Messieurs Yoshikazu Chono, Tetsuro Yoneyama et Hideki Miyazaki;
- De nommer la société ERNST & YOUNG (LUXEMBOURG) S.A. 7, Parc d'Activité Syrdall à L-5365 Münsbach en qualité de réviseurs d'entreprises.

Fait à Luxembourg, le 2 août 2005.

F. Godefroid

Secrétaire Général

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070962.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

JOLUX INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 87.680.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Signatures.

(080516.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

SKIRNERINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 87.718.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Signatures.

(080518.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

LUXAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 87.696.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Signatures.

(080519.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

BPB LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 62.518.

Le bilan et l'annexe au 28 septembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01681, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 6 septembre 2005.

Signature.

(080615.3/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.



GlobalSantaFe FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 87.673.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01394, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080617.3/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

ALETTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 53.842.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

ALETTA S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(080746.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

INVESTITORI S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 42.189.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour INVESTITORI S.A. (en liquidation)

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(080750.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

GECIS GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 104.548.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Signature.

(080787.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

DEUTSCHE KRANKENVERSICHERUNG LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 45.762.

Auszug aus dem Protokoll über die ordentliche Hauptversammlung am 6. Juni 2005

Zu TOP 4

Das Rücktrittsgesuch von Herrn Hans-Peter Kaiser als Verwaltungsratsmitglied zum 31. Dezember 2004 wird angenommen. Die Hauptversammlung dankt Herrn Kaiser für die langjährige und gute Mandatsausübung.

Hr. Josef Kreiterling wird zum Mitglied des Verwaltungsrates bestellt. Die Laufzeit des Mandates beginnt am 1. Januar 2005 und wird für 6 Jahre bestätigt.

Die Mandate der Herren Pit Hentgen, Dr. Jochen Messemer und Bjarke Thorøe als Mitglieder des Verwaltungsrates der DKV LUXEMBOURG S.A. werden für weitere 6 Jahre bestätigt.

Zu TOP 5

Die Gesellschaft KPMG Audit wird zum Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2005 gewählt.

Luxemburg, den 6. Juni 2005.



Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070968.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

GECIS GLOBAL (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 104.547.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Signature.

(080789.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

GECIS INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 104.549.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Signature.

(080790.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 108.875.

In the year two thousand and five, on the first of July.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, with office in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

PROCTER & GAMBLE GLOBAL HOLDINGS LTD, having its registered office at Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM12, Bermuda, with registered number EC 36955,

duly represented by Mr Alexandre Gobert, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Cincinnati, on July 1, 2005, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in Luxembourg, not yet registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 21 June 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand US dollars (USD 20,000.-) up to one billion five hundred and sixty-seven million seven hundred and six thousand two hundred US dollars (USD 1,567,706,200.-) by the issue of thirty-one million three hundred and fifty-three thousand seven hundred and twenty-four (31,353,724) shares, having a par value of fifty US dollars (USD 50.-) each.

Thereupon appears PROCTER & GAMBLE GLOBAL HOLDINGS LTD, having its registered office at Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM12, Bermuda, with registered number EC 36955, sole shareholder of the Company, duly represented by Mr Alexandre Gobert, prenamed, who declares to subscribe all the newly issued shares.

The justifying subscription form has been submitted to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

All the shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in kind consisting in two hundred and thirty-five thousand four hundred and forty-seven (235,447) shares of the company PROCTER & GAMBLE INTERNATION-AL, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 92.036.

The proofs of the existence and of the value of the contribution in kind in the amount of seven billion eight hundred and thirty-eight million four hundred and thirty thousand eight hundred and fifty-eight US dollars (USD 7,838,430,858-) have been produced to the undersigned notary.

The total contribution of seven billion eight hundred and thirty-eight million four hundred and thirty thousand eight hundred and fifty-eight US dollars (USD 7,838,430,858.-) represents one billion five hundred and sixty-seven million six hundred and eighty-six thousand two hundred US dollars (USD 1,567,686,200.-) for the share capital, six billion one hundred and thirteen million nine hundred and seventy-four thousand thirty-eight US dollars (USD 6,113,974,038.-) for



the issue premium and one hundred and fifty-six million seven hundred and seventy thousand six hundred and twenty US dollars (USD 156,770,620.-) for the legal reserve.

Second resolution

As a consequence of the precedent resolution, the sole shareholder decides to amend the article 6 of the Articles of Incorporation, which shall now read as follows:

Art. 6. «The Company's share capital is set at one billion five hundred and sixty-seven million seven hundred and six thousand two hundred US dollars (USD 1,567,706,200.-) represented by thirty-one million three hundred and fifty-four thousand one hundred and twenty-four (31,354,124) shares with a par value of fifty US dollars (USD 50.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

Capital duty exemption request

Considering that the present deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of 15% of the shares of a company having its registered office in an European Union Member State in which the Company already holds 55% of the shares, the Company requests in accordance with Article 4-2 of the law of 29 December 1971, as amended, exemption from the capital duty.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated seven thousand euro.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his name, first names, civil status and residence, the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le premier juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu

PROCTER & GAMBLE GLOBAL HOLDINGS LTD, ayant son siège social à Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM12, Bermuda, portant le numéro EC 36955,

ici représentée par Monsieur Alexandre Gobert, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Cincinnati, le 1^{er} juillet 2005.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, non encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 juin 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille US dollars (USD 20.000,-) jusqu'à un milliard cinq cent soixante-sept millions sept cent six mille deux cents US dollars (USD 1.567.706.200,-) par l'émission de trente et un millions trois cent cinquante-trois mille sept cent vingt-quatre parts sociales (31.353.724) ayant une valeur nominale de cinquante US dollars (USD 50,-) chacune.

Sur ce a comparu PROCTER & GAMBLE GLOBAL HOLDINGS LTD, ayant son siège social à Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM12, Bermuda, portant le numéro EC 36955, associée unique de la société, dûment représentée par M. Alexandre Gobert, prénommé, qui a déclaré souscrire toute les parts sociales nouvellement émises.

Les documents justificatifs de la souscription ont été présentés au notaire soussigné qui le constate expressément.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées par un apport en nature consistant en deux cent trente-cinq mille quatre cent quarante-sept (235.447) parts sociales de la société PROCTER & GAMBLE INTERNATIONAL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.036.

Les preuves de l'existence et de la valeur de cet apport en nature d'un montant de sept milliards huit cent trentehuit millions quatre cent trente mille huit cent cinquante-huit US dollars (USD 7.838.430.858,-) a été soumise au notaire soussigné.

L'apport total de sept milliards huit cent trente-huit millions quatre cent trente mille huit cent cinquante-huit US dollars (USD 7.838.430.858,-) consiste en un milliard cinq cent soixante-sept millions six cent quatre-vingt-six mille deux cents US dollars (USD 1.567.686.200,-) de capital, en six milliards cent treize millions neuf cent soixante-quatorze mille trente-huit US dollars (USD 6.113.974.038,-) de prime d'émission et en cent cinquante-six millions sept cent soixante-dix mille six cent vingt US dollars (USD 156.770.620,-) de réserve légale.



Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. «Le capital social est fixé à un milliard cinq cent soixante-sept millions sept cent six mille deux cents US dollars (USD 1.567.706.200,-) représenté par trente et un millions trois cent cinquante-quatre mille cent vingt-quatre (31.354.124) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante US dollars (USD 50,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à un vote lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Demande d'exonération du droit d'apport

Compte tenu du fait que le présent acte documente l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport de 15% des parts sociales d'une société ayant son siège dans un pays membre de la Communauté Européenne dans laquelle la Société détient déjà 55% des parts sociales, la Société requiert conformément à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, l'exonération du droit d'apport.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de sept mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Gobert, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juillet 2005, vol. 895, fol. 34, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 juillet 2005. J.-J. Wagner.

(073091.3/239/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 108.875.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 juillet 2005. J.-J. Wagner.

(073092.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

MASCO EUROPE S.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 68.105.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005. Signature.

(070540.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

MASCO EUROPE S.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 68.105.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005. Signature.

(070537.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



TWENTYFOURSEVEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 109.924.

STATUTES

In the year two thousand five, on the twenty-fifth of July. Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr. Henrik Larsson, born on July 22nd, 1979, in Emmaboda, residing at Stenhusvägen 3, S-448 32 Floda, Sweden, here represented by Mrs. Nadine Gloesener, residing in 53A, rue Principale, L-9190 Vichten, by virtue of a proxy given on July 9th, 2005.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

- Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to a one member company.
- **Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the Company may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

- Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. The Company will have the name TWENTYFOURSEVEN, S.à r.l.
- Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) shares of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all fully paid-up and subscribed.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

- **Art. 7.** Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.
- **Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- **Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- **Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.
- **Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.
- **Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.



In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

- **Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.
 - Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Any shareholder my, by a written proxy, authorize any other person, who need not be a shareholder, to represent him at a general meeting of shareholders and to vote in his name and stead.

- Art. 15. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the 31st of December.
- **Art. 16.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- 1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers.
- 2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.
- 3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
- 4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.
- **Art. 18.** In case of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.
- **Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory measures

Exceptionally, the first accounting year shall begin on the date of incorporation of the Company and shall end on December 31, 2006.

Subscription - Payment

The appearing party, represented as stated above, declares to subscribe to the entire capital as follows:

Mr. Henrik Larsson, prenamed, one hundred and twenty five shares	125
Total: one hundred and twenty-five shares	125

The shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately thousand seven hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

1) The Company will be administered by the following manager:



- MODERN TREUHAND S.A., 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 2) The address of the Company is fixed at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 3) Payments should be signed by the manager jointly with Mr. Henrik Larsson.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

M. Henrik Larsson, né le 22 juillet 1979 à Emmaboda, demeurant à Stenhusvägen 3, S-448 32 Floda, Suède,

ici représenté par Mme Nadine Gloesener, demeurant à 53A, rue Principale, L-9190 Vichten, en vertu d'une procuration datée du 9 juillet 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

- Art. 1er. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ciaprès «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ciaprès «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ciaprès «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.
- **Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La Société aura la dénomination: TWENTYFOURSEVEN, S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

- Art. 7. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.
- **Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
- Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.



Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

- Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.
- Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

- **Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.
 - Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

- Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.
- **Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- 1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance.
- 2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.
- 3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
- 4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.
- **Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.
- Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Exceptionnellement, la première année fiscale commence aujourd'hui et finit au trente et un (31) décembre 2006.

Souscription - Libération

La partie comparante, représentée comme dit-est, déclare de souscrire au capital social comme suit:

M. Henrik Larsson, prénommé, cent vingt-cinq parts	125
Total: cent vingt-cing parts	

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.



Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille sept cents euros.

Décision de l'associé unique

- 1) La Société est administrée par le gérant suivant:
- MODERN TREUHAND S.A., 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 2) L'adresse de la Société est fixé au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 3) Des paiements seront signés par le directeur conjointement avec M. Henrik Larsson.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire. Signé: N. Gloesener, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, vol. 149S, fol. 42, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

J. Elvinger.

(073044.3/211/257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

GESTION IMMOBILIERE SIGRID PAGANI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 62, rue du X Octobre.

R. C. Luxembourg B 79.576.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00811, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour GESTION IMMOBILIERE SIGRID PAGANI. S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070509.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

REALISATIONS IMMOBILIERES CLAUDE SCURI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 62, rue du X Octobre.

R. C. Luxembourg B 61.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00812, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour REALISATIONS IMMOBILIERES CLAUDE SCURI S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070510.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

DEG, S.à r.l. «TOUT POUR LE TOIT», Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, Z.I. Bombicht.

R. C. Luxembourg B 97.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11347, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour DEG, S.à r.l. «TOUT POUR LE TOIT»

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070511.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



CENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R. C. Luxembourg B 98.713.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11888, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour CENTS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070512.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

VISION IT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.

R. C. Luxembourg B 82.344.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11887, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour VISION IT GROUP S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070513.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

CHRIS CRAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 45, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 45.299.

Les comptes annuels au 31 janvier 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11885, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour CHRIS CRAFT S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070514.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

RAY INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 50.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 104.766.

Lors de l'assemblée générale tenue en date du 19 avril 2005:

- CDR RAY INVESTOR, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a cédé 2 parts sociales à CDR RAY CO-INVESTOR, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,
- CDR RAY INVESTOR III, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a cédé 1 part sociale à CDR RAY CO-INVESTOR, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

En conséquence:

- CDR RAY INVESTOR, S.à r.l. détient 229 parts sociales,
- CDR RAY CO-INVESTOR, S.à r.l. détient 80 parts sociales,
- CDR RAY INVESTOR III, S.à r.l. détient 57 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04179. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070566.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



FERRONNERIE GERARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 165, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 39.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00813, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour FERRONNERIE GERARD, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070515.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

OXFORD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 109.929.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the third day of August.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. Mr. William Martin Smyth known as Liam Smyth, company director, born on 15 November 1950 in Kildare (Ireland), residing at 8, Clyde Road, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland,

duly represented by Maître Samia Rabia, Avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 28 July 2005;

2. Mrs. Ita Patricia Smyth, company director, born on 1st August 1951 in Dublin (Ireland), residing at 8, Clyde Road, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland,

duly represented by Maître Samia Rabia, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 28 July 2005.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as here above stated, have requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability corporation («société anonyme») governed by the relevant laws and the present Articles:

Title I. - Form, Name, Duration, Registered office, Purpose

- **Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares in the future, a Luxembourg corporation in the form of a «société anonyme», under the name of OXFORD INVEST-MENTS S.A., (hereinafter called the «Company»).
 - Art. 2. The Company is established for an undetermined period.
 - Art. 3. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by resolution of the board of directors of the Company.

It may also be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors. If political, economical or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, as determined by the management of the Company, the registered office may be temporally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 4. The object of the Company is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, option or in any other way.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies



in which the Company has a direct or indirect participation and to companies of the group, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

Without prejudice to the generality of the object of the Company, this latter may do all or any of the following:

- Acquisition, possession, administration, sale, exchange, transfer, trade and investment in and alienation of shares, bonds, funds, notes, evidences of indebtedness and other securities, borrowing of money and issuance of notes therefore, as well as the lending of money;
- Acquisition of income arising from the disposal or licensing of copyrights, patents, designs, secret processes, trademarks or other similar interests;
 - Rendering of technical assistance;
 - Participation in and management of other companies;
 - Borrowing of monies;
 - Creation of mortgages and charges over the assets of the Company including over any of its property assets;
- Invest its assets in securities representing risk capital in order to provide its investors with the benefit of the result of the management of its assets in consideration of the risk they incur. More particularly, the Company may invest in securities offering or involving investment risks related to real estate.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, notes, securities, debentures and certificates

In general, the Company may carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the Company is set at twenty-five thousand pounds sterling (GBP 25,000.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of two pounds sterling (GBP 2.-) each.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 6. Each share entitles to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

Art. 7. The shareholders' meeting shall be convened by the President of the board of directors or by any two directors.

Notices for general meetings shall be given by cable, telex, telegram, telefax or by e-mail and shall be deemed to be given when sent as aforesaid.

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax or by email another person who need not be a shareholder.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by a majority of share-holders representing at least two third (2/3) of the capital. The shareholders may change the nationality of the Company by unanimous decision.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice on thirty (30) May of each year at 2 p.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 9. For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the Company.

Title III. - Administration

Art. 10. The Company shall be managed by a board of directors composed of at least 3 (three) directors, who need not be shareholders of the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting for a period of one year and they shall hold office until their successors are elected.



Art. 11. The board of directors may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who needs not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet, as may be required, and at least quarterly upon call by the chairman, or two (2) directors, at Luxembourg.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting.

This notice may be waived by the consent in writing by cable, telegram, telex or telefax, or by email of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may give power of attorney to another director who will represent him at any meeting of the board of directors. Such power of attorney may be given in writing by cable, telegram, telex or telefax, or by email.

The board of directors can deliberate and act validly only if at least the majority of the directors are present or represented at the meeting and if one (1) Luxembourg resident director is present or represented there.

Resolutions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at a meeting of directors.

Art. 12. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors.

Art. 13. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company and the representation of the Company for such management, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board or to any committee (the members of which need not be directors), under such terms and with such powers as the board shall determine.

The board of directors may also confer all powers and special mandates to any person(s), who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their compensation.

- **Art. 14.** The Company will be bound by the joint signature of any two (2) directors, whereof one (1) Luxembourg resident director, or by the joint or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power shall has been delegated by the board of directors.
- **Art. 15.** In the execution of their mandate, the directors are not held personally liable for the obligations of the Company. As agents of the Company, they are liable for the correct performance of their duties.
- **Art. 16.** The operations of the Company shall be supervised by one or several auditors. The general meeting of shareholders shall appoint the auditors for a period of one year, and shall determine their number and remuneration.

The term of office of the auditors shall end at the end of each annual general meeting of shareholders; they may be re-elected.

- Art. 17. The accounting year of the Company shall begin on first January (1st January) of each year and shall terminate on thirty-first December (31st December).
- **Art. 18.** The annual accounts are drawn up by the board of directors as at the end of each fiscal year and will be at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Out of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

Title IV. - Winding up, Liquidation

- **Art. 19.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders resolving such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.
- **Art. 20.** All matters not expressly governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, such as amended.

Transitory provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on thirty-first December 2006 (31st December 2006). The first annual general meeting of shareholders will be held in two thousand and seven (2007).



Subscription - Payment

Thereupon, the appearing parties, here represented as stated here above, declare to subscribe to the shares as follows:

Shareholders	Subscribed capital	Paid-in capital	Number
	(in GBP)	(in GBP)	of shares
- Mr. Liam Smyth, prenamed	12,500	12,500	6,250
- Mrs. Ita Smyth, prenamed	12,500	12,500	6,250
Total	25,000	25,000	12,500

The twelve thousand five hundred shares of the Company have been entirely subscribed by the subscribers and entirely paid in cash, so that the amount of twenty-five thousand pounds sterling (GBP 25,000.-) is at the free disposal of the Company, as was certified to the notary executing this deed.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

For registration purposes, the contribution in cash is valued at EUR 36,237.15 (thirty-six thousand two hundred thirty-seven Euro and fifteen cents).

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand and three hundred Euro (EUR 2,300.-).

Extraordinary general meeting of shareholders

The above named parties, duly represented as here above stated, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, the extraordinary general meeting of shareholders has passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1. The registered office of the Company is set at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.
- 2. The number of directors is fixed at 3 (three) and the number of auditors at 1 (one).
- 3. The following persons are appointed as directors:
- Mr. William Martin Smyth known as Liam Smyth, company director, born on 15 November 1950 in Kildare (Ireland), residing at 8, Clyde Road, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland;
- Mrs. Ita Patricia Smyth, company director, born on 1st August 1951 in Dublin (Ireland), residing at 8, Clyde Road, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland;
- Mr. Olivier Ferrer, accountant, born in Orange (France), on 5 March 1969, residing professionally in 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxemburg.
 - 4. Has been appointed to assume the role as auditor:
- The company KPMG AUDIT, S.à r.l., with registered office at L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, R.C.S. Luxembourg B 103.590.
- 5. The term of office of the directors and of the auditor shall end at the end of the annual general meeting of share-holders to be held in two thousand and seven (2007).
- 6. The board of directors is authorised to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company in connection therewith to any member or members of the board or to any committee (the members of which need not be directors).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, duly represented as here above stated, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing parties, and in case of divergences between the French and the English text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trois août.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur William Martin Smyth dit Liam Smyth, administrateur de société, né le 15 novembre 1950 à Kildare (Irlande), demeurant au 8, Clyde Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande,

dûment représenté par Maître Samia Rabia, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 juillet 2005.

2. Madame Ita Patricia Smyth, administrateur de société, née le 1^{er} août 1951 à Dublin (Irlande), demeurant au 8, Clyde Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande,

dûment représentée par Maître Samia Rabia, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 juillet 2005.



Les dites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont prié le notaire d'acter les statuts suivants d'une société anonyme régie par les lois applicables et les présents statuts:

Titre Ier. - Forme, Nom, Durée, Siège social, Objet social

- **Art. 1**er. Il est crée entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires à l'avenir, une Société anonyme de droit luxembourgeois sous le nom de OXFORD INVESTMENTS S.A. (ci-après «la Société»).
 - Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.
 - Art. 3. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré dans la municipalité de Luxembourg-Ville par une résolution du conseil administration de la Société.

Il pourra aussi être transféré en tout autre lieu dans le Grand-Duché de Luxembourg, par une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires.

La Société peut avoir des succursales ou d'autres bureaux au Luxembourg ou à l'étranger sur décision du conseil d'administration.

Si des évènements politiques, économiques ou sociaux de nature à interférer sur l'activité normale de la Société en son siège, ou encore sur la communication entre ce siège et les personnes se trouvant à l'étranger, comme prévu par le conseil d'administration, se sont produits ou bien sont sur le point de se produire, le siège social sera temporairement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auront aucune incidence sur la nationalité de la Société qui, malgré le transfert temporaire de son siège, demeurera une société luxembourgeoise. De telles mesures seront prises et notifiées à toutes les parties intéressées par le conseil d'administration de la Société.

Art. 4. L'objet de la Société est la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toute société commerciale, industrielle, financière ou autres, luxembourgeoise ou étrangères; l'acquisition de toutes actions et droits par le biais de participation, apport, option ou tout autre moyen.

La Société pourra utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, établir, gérer, développer et aliéner ses actifs dans l'état dans lequel ils se trouveront, entre autre, mais non limité à son portefeuille de titres de quelque origine que ce soit, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir, par le biais d'investissement, de souscription ou option, titres, et tous droits de propriété intellectuelle, les réaliser par la vente, transfert, échange ou autre, recevoir ou accorder des licences sur des droits de propriété intellectuelle et accorder à ou au profit de sociétés dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte et à des sociétés du groupe, toute assistance, y compris toute assistance financière, prêts, avances ou garanties.

Sans préjudice de la généralité de l'objet de la Société, cette dernière pourra faire tout ou partie de ce qui suit;

- Acquisition, possession, administration, vente, échange, transfert, commerce et investissement et aliénation d'actions, obligations, fonds, notes, titres de créances et autres titres, emprunt de fonds et émission d'emprunt y relatif, ainsi que le prêt;
- Acquisition de ressources provenant de l'aliénation ou l'exploitation de droits d'auteur, brevets, dessins et modèles, secrets de fabrication, marques de fabrique ou autres intérêts similaires;
 - Assistance technique;
 - Participation et administration d'autres sociétés;
 - Emprunt d'argent;
 - Création d'hypothèques et de sûretés sur les actifs de la Société, y inclus sur toutes les propriétés de la Société;
- Placement de ses actifs dans des titres représentant un capital à risque en vue de procurer à ses investisseurs le profit résultant de la gestion de ses actifs en considération du risque encouru. Plus particulièrement la Société pourra investir dans des titres offrant ou impliquant des risques d'investissements liés à l'immobilier.

La Société pourra contracter des emprunts sous toute forme et émettre des obligations, notes, valeurs mobilières, reconnaissance de dette et certificats.

D'une manière générale, la Société est autorisée à faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Titre II. - Capital social, Actions

Art. 5. Le capital social souscrit de la Société est fixé à vingt-cinq mille livres sterling (GBP 25.000,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de deux livres sterling (GBP 2,-) chacune.

Le capital souscrit de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des actionnaires adoptée de la façon requise pour amender les présents statuts.

La Société pourra, dans les limites et sous les conditions de la loi, racheter ses propres actions.

Art. 6. Chaque action donne droit à une voix lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société ne reconnaîtra qu'une seule personne par action; si une action est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action aussi longtemps qu'une personne n'a pas été désignée comme en étant le seul propriétaire en relation avec la Société.

Art. 7. L'assemblée générale des actionnaires sera convoquée par le Président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Les convocations aux assemblées générales des actionnaires pourront être faites par câble, télex, télégramme, téléfax ou par e-mail et devront être considérées comme accomplies quand elles auront été effectuées comme précité.



Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera l'intégralité des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour décider, réaliser ou ratifier tous les actes en relation avec les activités de la Société.

Sauf disposition contraire de la loi, les résolutions prises lors d'une assemblée des actionnaires régulièrement convoquée seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

Un actionnaire pourra agir à toutes les assemblées d'actionnaires en nommant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax ou par e-mail toute autre personne, qui n'a pas besoin d'être actionnaire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut avoir lieu sans convocation ou publication préalable.

Le capital social et les autres dispositions des présents statuts pourront, à tout moment, être modifiés par une majorité des actionnaires représentant au moins les deux tiers (2/3) du capital social. Les actionnaires pourront changer la nationalité de la Société par une décision prise à l'unanimité.

Art. 8. L'assemblée générale ordinaire de la Société se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg comme il peut être indiqué dans la convocation, le trente (30) mai de chaque année à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale a lieu le prochain jour ouvrable.

Art. 9. Pour aucune raison et en aucun cas, les créanciers, successeurs légaux ou héritiers ne seront autorisés à saisir des actifs ou des documents de la Société.

Titre III. - Administration

Art. 10. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) administrateurs qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période d'une année et ils continueront à exercer leurs fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres un président et est autorisé à choisir parmi ses membres un vice-président. Le conseil d'administration pourra également choisir un(e) secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira à Luxembourg autant que de besoin et au moins tous les trois mois sur convocation du Président ou de deux (2) administrateurs.

Une convocation écrite de toute réunion du conseil d'administration devra être adressée à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en cas d'urgence pour lequel la nature des circonstances d'urgence devra être mentionnée dans la convocation.

Cette convocation pourra être écartée de l'accord écrit par câble, télégramme, télex ou télécopie ou par e-mail de chaque administrateur.

Une convocation séparée ne sera pas nécessaire pour les réunions ponctuelles tenues aux lieux et place prévus par le calendrier précédemment adopté par une résolution du conseil d'administration.

Chaque administrateur pourra donner procuration à un autre administrateur qui le représentera à toute réunion du conseil d'administration. Une telle procuration pourra être donnée par écrit par câble, télégramme, télex ou téléfax ou par e-mail.

Le conseil d'administration pourra délibérer et agir valablement à la condition qu'au moins la majorité des administrateurs soit présente ou représentée à la réunion et qu'un (1) administrateur résident au Luxembourg y soit présent ou représenté.

Les décisions devront être prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion.

Les résolutions prises par écrit, approuvées et signées par tous les administrateurs, auront le même effet que les résolutions votées lors d'une réunion du conseil d'administration.

Art. 12. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui a présidé une telle réunion.

Les copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion seront signés par le président, le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 13. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires seront de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société pour une telle gestion, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à tout (tous) membre(s) du conseil d'administration ou à tout comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), aux conditions et avec les pouvoirs à fixer par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra également conférer tous pouvoirs et tous mandats spéciaux à toute personne qui n'a pas besoin d'être administrateur, engager ou révoquer tous mandataires et employés et fixer leur rémunération.

Art. 14. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, dont un (1) administrateur demeurant au Luxembourg, ou par la signature conjointe ou unique de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.



- **Art. 15.** Dans l'exécution de leur mandat, les administrateurs ne seront pas responsables personnellement des engagements de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils seront responsables de l'exercice correct de leurs obligations.
- Art. 16. Les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. L'assemblée générale des actionnaires procèdera à la nomination des commissaires aux comptes pour une année, et déterminera leur nombre et leur rémunération.

La durée des fonctions des commissaires aux comptes prendra fin à la fin de chaque assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires; ils sont rééligibles.

- Art. 17. L'année sociale de la Société commencera le premier janvier (1er janvier) de chaque année et se terminera le trente et un décembre (31 décembre).
- Art. 18. A la fin de chaque exercice, le conseil d'administration dressera les comptes annuels qui seront à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société sera affecté à la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du conseil d'administration, déterminera l'affectation des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les termes et conditions de la loi.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

- Art. 19. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant de la dissolution et fixant les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.
- Art. 20. Tout ce qui n'est pas expressément réglementé par les présents statuts sera déterminé conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2006 (31 décembre 2006). La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, dûment représentés comme énoncé ci-dessus, déclarent souscrire aux actions comme suit:

Actionnaires	Capital souscrit	Capital libéré	Nombre
	(en GBP)	(en GBP)	d'actions
- M. Liam Smyth, préqualifié	12.500,-	12.500,-	6.250
- Mme Ita Smyth, préqualifiée	12.500,-	12.500,-	6.250
	25.000,-	25.000,-	12.500

Les douze mille cinq cents (12.500) actions de la Société ont été entièrement souscrites par les souscripteurs et entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que le montant de vingt-cinq mille livres sterling (GBP 25.000,-) est à la libre disposition de la Société, comme certifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et déclare expressément que ces conditions sont remplies.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'apport en espèces est évalué à EUR 36.237,15 (trente-six mille deux cent trente-sept euros et quinze cents).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de deux mille trois cents euros (EUR 2.300,-).

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Les comparants préqualifiés, dûment représentés comme énoncé ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Après avoir constaté que l'assemblée a été régulièrement constituée, l'assemblée générale extraordinaire a pris à l'unanimité les décisions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est fixé au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.
- 2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre des commissaires aux comptes à un (1).
- 3. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs:
- Monsieur William Martin Smyth dit Liam Smyth, administrateur de société, né le 15 novembre 1950 à Kildare (Irlande), demeurant au 8, Clyde Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande;
- Madame Ita Patricia Smyth, administrateur de société, née le 1^{er} août 1951 à Dublin (Irlande), demeurant au 8, Clyde Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande;



- Monsieur Olivier Ferrer, comptable, né à Orange (France), le 8 mars 1969, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.
 - 4. Est nommée commissaire aux comptes:
- La société KPMG AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, R.C.S. Luxembourg B 103.590.
- 5. Les administrateurs et le commissaire aux comptes sont nommés jusqu'à la fin de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en deux mille sept (2007).
- 6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que sa représentation à cet égard à l'un ou plusieurs de ses membres ou à tout comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs).

Le notaire instrumentant, lequel comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparants, dûment représentés comme énoncé ci-dessus le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la mandataire, connue du notaire instrumentant ses nom, prénom, état et demeures, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Rabia, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, vol. 25CS, fol. 20, case 9. – Reçu 361,74 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 août 2005.

T. Metzler.

(073099.3/222/433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

SCURI GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 62, rue du X Octobre. R. C. Luxembourg B 79.590.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00810, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour SCURI GROUP S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070516.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

WEIS TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 13.463.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00809, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour WEIS TRANSPORTS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070517.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

BLUMMEMAART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, Centre Commercial La Belle Etoile. R. C. Luxembourg B 68.891.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00808, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour BLUMMEMAART, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070518.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



AGRIA BENELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 43, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 55.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00807, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour AGRIA BENELUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070520.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

BERTHOLD BENZKIRCH, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6832 Betzdorf, 1, rue de Wecker.

R. C. Luxembourg B 39.654.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00803, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour BERTHOLD BENZKIRCH, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(070521.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

SAIOS TECHNOLOGIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 90A, rue de Strasbourg. R. C. Luxembourg B 64.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00802, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour SAIOS TECHNOLOGIES HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Signature

(070522.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: USD 20.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 108.875.

Il résulte d'un transfert de parts sociales sous seing privé en date du 1er juillet 2005 que la société PROCTER & GAM-BLE INTERNATIONAL, S.à r.l., ayant son siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.036, a transféré quatre cents (400) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de 50 USD chacune à la société PROCTER & GAMBLE GLOBAL HOLDINGS LIMI-TED, ayant son siège social à Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM12, Bermudes, portant le numéro d'identification EC 36955.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG GLOBAL, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01104. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070567.3/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



NEOCLIDES LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet. R. C. Luxembourg B 102.066.

Le bilan pour la période du 30 juillet 2004 au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(070541.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

TRIPARION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 101.110.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour TRIPARION S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(070546.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

SES GLOBAL ASIA S.A., Société Anonyme, (anc. SES FINANCE S.A.).

Siège social: L-6815 Betzdorf. R. C. Luxembourg B 67.611.

EXTRAIT

Suite à l'Assemblée Générale de la société du 30 mars 2005, la composition du Conseil d'Administration de la SES GLOBAL ASIA S.A. est la suivante:

Administrateurs:

M. Romain Bausch, Président, demeurant à Château de Betzdorf (Grand-Duché de Luxembourg);

M. Robert Bednarek, Administrateur, demeurant à Château de Betzdorf (Grand-Duché de Luxembourg);

M. Mark Rigolle, Administrateur, demeurant à Château de Betzdorf (Grand-Duché de Luxembourg).

Le mandat de ces administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006.

Réviseur d'Entreprises:

ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 14 juillet 2005.

Pour la Société

R. Bausch

Un mandataire, Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01624. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070699.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

SES GLOBAL ASIA S.A., Société Anonyme, (anc. SES FINANCE S.A.).

Siège social: L-6815 Betzdorf. R. C. Luxembourg B 67.611.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 25 juillet 2005.

M. Rigolle

Administrateur

(070703.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



SES GLOBAL LATIN AMERICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf. R. C. Luxembourg B 101.885.

EXTRAIT

Suite à l'Assemblée Générale de la société du 25 avril 2005, la composition du Conseil d'Administration de la SES GLOBAL LATIN AMERICA S.A. est la suivante:

Administrateurs:

- M. Romain Bausch, Président, demeurant à Château de Betzdorf (Grand-Duché de Luxembourg);
- M. Robert Bednarek, Administrateur, demeurant à Château de Betzdorf (Grand-Duché de Luxembourg);
- M. Mark Rigolle, Administrateur, demeurant à Château de Betzdorf (Grand-Duché de Luxembourg).

Le mandat de ces administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006.

Réviseur d'Entreprises:

ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 14 juillet 2005.

Pour la Société

R. Bausch

Un mandataire, Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01632. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070705.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

SES GLOBAL LATIN AMERICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf. R. C. Luxembourg B 101.885.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 25 juillet 2005.

M. Rigolle

Administrateur

(070707.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

INVESCO CONTINENTAL EUROPE HOLDINGS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 26.662.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11144, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour INVESCO CONTINENTAL EUROPE HOLDINGS Sicav

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(070549.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

E.C.D.S. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 18, Esplanade. R. C. Luxembourg B 83.710.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(070579.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



ORCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 46.918.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 12 janvier 2005 à 15.00 heures

Le mandat de commissaire aux comptes est confié à HRT REVISION.

Le Conseil d'Administration se compose de trois administrateurs:

- Madame Corinne Ott,
- Monsieur Jean-François Ott et
- Monsieur Luc Leroi.

Administrateur-délégué:

- Monsieur Jean-François Ott.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01165. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070600.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

ORCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 46.918.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01163, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire

(070610.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

LUXSTREET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 49.695.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 3 mai 2005 que:

- * Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:
- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.
- * A été réélue au poste de Commissaire aux comptes:
- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., dont le siège social est établi à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07180. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070632.3/677/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

LUXSTREET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 49.695.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(070629.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



MaMaison RESIDENCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 90.678.

....

Les comptes annuels sociaux au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01158, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire

(070606.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

MaMaison RESIDENCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 90.678.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01155, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire

(070604.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

MACROSOFT PARTICIPATIONS GROUP, S.à r.l. HOLDING,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 81.858.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juillet 2005 et après réception de la résignation du gérant unique précédent à effet du 11 juillet 2005, a été nommé gérant unique Monsieur Hendrikus W.J.H. Bouwens, directeur, né le 22 janvier 1944 à 's-Gravenhage, Pays-Bas, détenteur du passeport néerlandais N° NB7678604 et demeurant Wethouder de Jodestraat 37 à NL-4285 CC Woudenberg, Pays-Bas à effet du 16 juillet 2005 en remplaçant avec décharge entière et définitive J.H. van Leuvenheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 juillet 2005.

MACROSOFT PARTICIPATIONS GROUP, S.à r.l. HOLDING

H. W.J.H. Bouwens

Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070554.3/816/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

EURO-DRIVE CONSULTANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 93.802.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 août 2005 et après réception de la résignation du gérant unique précédent à effet du 31 juillet 2005, a été nommé gérant unique Monsieur Peter A. Th. Maalcke, directeur, né le 11 novembre 1965 à Haarlem, Pays-Bas, détenteur du passeport néérlandais N° NE2909696 et demeurant Regulierspoort 73 à NL-2152 HG Nieuw-Vennep, Pays-Bas à effet du 1er août 2005 en remplaçant avec décharge entière et définitive la société TVL MANAGEMENT S.A. (anc. J.H. VAN LEUVEN-HEIM S.A.).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 2 août 2005.

EURO-DRIVE CONSULTANCY, S.à r.l.

P.A.Th. Maalcke

Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01366. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070556.3/816/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG INVESTMENT GENERAL MANAGEMENT, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée (en Liquidation).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 103.468.

Clôture de liquidation

Extrait des résolutions circulaires des associés de la Société du 27 juin 2005

Les associés de la Société:

- décident de ne pas nommer de commissaire à la liquidation;
- prononcent la clôture de la liquidation et constatent que la Société a définitivement cessé d'exister;
- décident que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du 27 juin 2005 dans les bureaux de ING TRUST, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

Pour PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG INVESTMENT GENERAL MANAGEMENT, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1er juillet 2005, réf. LSO-BG00215. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070569.3/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

MARKCO S.A., Société Anonyme, (anc. CARS ON MARKET S.A.).

Siège social: L-9227 Diekirch, 18, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 79.733.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00698, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(070574.3/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE DISTRIBUTION INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 18, Esplanade. R. C. Luxembourg B 75.434.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN & ASSOCIES

Signature

(070577.3/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

FLEURS HOLCHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4810 Rodange, 1, rue du Clopp.

R. C. Luxembourg B 94.399.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 août 2005. Signature.

(070586.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 33.333.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs:

Monsieur Jacques Claeys, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2005, réf. LSO-BH00410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070575.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

DUCHY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 109.282.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social de la société le 20 juillet 2005

L'Assemblée décide de remplacer M. Jean-Marc Debaty par M. Bernard Wester, avec adresse professionnelle à CSAM FUND SERVICE S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070578.3/536/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

GANGHI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 66.871.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(070689.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

GANGHI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 66.871.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1er août 2005, réf. LSO-BH00499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(070692.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.



SOCIETE INTERNATIONALE MULTI-COORDINATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.

R. C. Luxembourg B 68.860.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour la société

J.-M. Dangis

Comptables

(070582.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

PAPETERIE BEI DER KIIRCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4812 Rodange, 5, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 41.093.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 3 août 2005.

Signature.

(070587.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

BANARAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 66.866.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00493, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(070696.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

BANARAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 66.866.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(070697.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck